



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Opération Carrefour – le marché interdit

Le combat de la Confédération paysanne sur les semences a toujours été un combat pour le droit des paysans de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre leurs semences, mais aussi de les réutiliser et de les sélectionner. Ce combat est passé par la défense des trieurs à façon, par la défense des paysans qui resèment une partie de leur récolte et aussi contre l'exclusion des semences paysannes par la certification et le catalogue. C'est aussi un combat sans relâche contre les OGM, anciens et nouveaux, cachés ou étiquetés. Ça a toujours été une lutte contre l'appropriation du vivant par des droits de propriété intellectuelle.

Nous nous sommes opposés à ces inventions technologiques pour les empêcher de contaminer nos cultures conventionnelles et biologiques. Nous avons toujours demandé que la loi change, pour qu'elle intègre ou réintègre les droits des paysans.

Aujourd'hui les paysans peuvent cultiver des variétés inscrites au catalogue, mais mises à part pour quelques espèces où il faut payer une taxe et quelques rares variétés du domaine public, ils ne peuvent pas les ressemer. Les paysans peuvent cultiver des variétés non inscrites au catalogue, échanger leurs semences entre eux, les ressemer, les sélectionner. Mais ils ne peuvent pas les vendre. Elles restent en somme assez inaccessibles à la majorité des agriculteurs, qui ne font pas partie de réseaux d'échanges ou de sélection. Ces variétés restent de ce fait peu cultivées, peu diffusées et peu connues du grand public qui fait ses courses dans les grandes surfaces, ceux qui ne consomment pas par le biais de la vente directe auprès des quelques producteurs qui les cultivent.

Deux associations bretonnes (Kaol Kozh qui regroupe des maraîchers producteurs et utilisateurs de semences qu'ils ont eux-mêmes sélectionnées et une organisation de producteurs de F&L bio, APFLBB), toutes deux membres du RSP, travaillent avec Carrefour et Biocoop pour vendre leur production depuis plusieurs années. Biocoop travaille aussi avec eux et le RSP pour identifier les produits « issus de semences paysannes », mais ce projet n'avance pas car divers membres du RSP n'en veulent pas. Carrefour lance aujourd'hui avec Kaol Kozh et APFLBB une opération qui consiste à vendre leurs légumes en revendiquant qu'ils sont issus de semences paysannes de variétés non inscrites au catalogue. Cette opération commerciale a une base contractuelle largement favorable à ces producteurs (accord sur 5 ans, engagement sur les prix et les volumes, soutien à la sélection paysanne).

Elle consiste bien évidemment pour Carrefour en un développement d'une nouvelle offre. Elle fait partie également d'une stratégie d'amélioration de son image. Mais cette initiative s'accompagne aussi d'une campagne de communication en faveur d'un changement de la loi :



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

- *simplifier la loi pour permettre aux petits paysans de commercialiser en circuit court leurs semences librement reproductibles*
- *ouvrir le catalogue officiel à ces semences paysannes, pour que les fruits et légumes qui en sont issus puissent être commercialisés plus largement (...)*

Carrefour a demandé à des paysans confédérés de l'aider à formuler ces demandes qui sont ainsi tout à fait en accord avec les revendications de la Confédération paysanne. Ouvrir la commercialisation de ces semences, avec une réglementation adaptée permettra à plus d'agriculteurs d'avoir le choix de les utiliser.

La grande distribution participe à l'industrialisation de l'agriculture et à la grande érosion de la biodiversité cultivée, en exigeant des produits standardisés. Carrefour y prend une part active, mais a aussi été un des premiers à choisir la segmentation de l'offre. Il a ainsi misé sur la filière bio, puis sans-ogm, financé les travaux de G-E Séralini et contribué à la victoire du moratoire. Aujourd'hui, il mise sur un marché « interdit » pour vendre à des consommateurs qui s'interrogent et aussi pour redorer son image en plein EGA avec un partenariat qui ne l'engage que vis à vis d'un petit nombre d'agriculteurs. Faut-il l'en empêcher ? Ou l'accompagner et le bousculer pour qu'il généralise de tels partenariats ?

L'opération Carrefour assure un débouché valorisant le travail de sélection de certains producteurs, elle donnera peut-être des pistes à d'autres agriculteurs qui n'arrivent plus à vivre en vendant leurs légumes standardisés. Elle permet aux consommateurs qui n'ont pas accès à la vente directe, aux AMAP ou aux « cantines bio » que la Conf a toujours soutenues, d'avoir accès à des produits paysans de qualité. Certains paysans vendeurs directs se plaignent de cette publicité de Carrefour. Mais vendre en direct, en circuit court, n'est pas généralisable pour nourrir toute la population concentrée dans les villes, ni pour vendre la production de tous les paysans. Ce n'est pas une solution politique globale ni une stratégie syndicale généralisable : tous les paysans ne peuvent pas faire ça, tous les consommateurs non plus. La Conf se doit de défendre tous les paysans, qu'ils soient en filière longue ou courte.

N'oublions pas que le changement d'agriculture que nous voulons ne passe pas uniquement par un militantisme de consommation, qu'il soit en direct à la ferme ou en grande surface !

Nous souhaitons une transition globale des systèmes vers l'agriculture paysanne, vers des productions relocalisées et moins de spécialisation des territoires. Mais pour ce faire, nous devons changer les politiques publiques, nous devons changer la loi, et nous devons convaincre le plus grand nombre. L'opération de Carrefour est utile en ce sens, c'est une opportunité en plein EGA. Il faut s'en saisir sans illusions, sans oublier nos critiques de la grande distribution. Elle permet de rendre la problématique visible, sur des bonnes bases, au plus grand nombre.

Le comité national de la Confédération paysanne réuni le 11 et 12 Octobre 2017